

Briefing au Conseil de sécurité sur la situation en Afrique centrale et sur les activités de l'UNOCA

Par

Monsieur Abdou Abarry

Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique centrale et chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Séance publique

Vendredi 13 décembre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Depuis ma présentation du 26^e Rapport du Secrétaire Général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le 10 juin 2024, vous avez prolongé le mandat de l'UNOCA pour une période de trois ans et adopté une déclaration présidentielle sur l'Afrique centrale qui apporte de précieuses orientations sur vos priorités et attentes à travers leur mise en œuvre.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour cette marque de confiance renouvelée au travail de l'UNOCA et vous assurer de ma détermination et de celle de mes collaborateurs à ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs que vous nous avez fixés.

Ces derniers mois ont aussi été marqués par l'adoption du Pacte pour l'avenir comme instrument fondateur d'un multilatéralisme renforcé.

Les défis du contexte mondial actuel n'ont pas, hélas, épargné l'Afrique centrale. La région n'a échappé ni aux crises sécuritaires, ni aux urgences climatiques, ni aux rivalités géopolitiques.

C'est fort justement que les Etats d'Afrique centrale ont apporté un soutien sans réserve à l'engagement renouvelé au multilatéralisme porté par le Pacte pour l'avenir et, sous le leadership de la République du Congo, joué un rôle déterminant pour son adoption. L'UNOCA entend faire en sorte que la région tire autant que possible profit de la dynamique insufflée par le Pacte, en termes de prévention de conflits, de développement durable, de réforme du système financier international et du Conseil de sécurité et autres questions prioritaires pour la sous-région.

Dans cette optique, UNOCA continuera de collaborer avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Au cours de la période couverte par le présent rapport, je me suis successivement rendu, au Cameroun, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé- et- Principe, au Tchad et en République centrafricaine.

Je salue la présence, à cette séance, de la représentante de la société civile, Madame Jeanne Nlate.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Nous avons noté avec grand intérêt, l'accent mis par la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité du 1^{er} novembre, sur la prévention des changements anticonstitutionnels de gouvernement et les risques liés aux élections.

Il vous souviendra que lors de la 56^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), les Etats membres avaient demandé à l'UNOCA d'organiser une conférence sur la question des changements non constitutionnels de gouvernement en Afrique centrale. Cette dernière a eu lieu les 1^{er} et 2 juillet 2024 à Sao Tomé-et-Principe. Les participants ont formulé des recommandations ayant trait notamment au renforcement de la prévention, à l'élaboration d'un cadre juridique régional, à la mise en place de dialogues politiques inclusifs permanents, ainsi qu'à la participation effective des femmes et des jeunes dans les processus politiques.

Il me plaît d'indiquer que ces recommandations vont dans le sens du Pacte pour l'avenir, dans ses aspects de mise en place des architectures nationales de prévention des conflits, de réaffirmation du rôle des organisations régionales et de mise en œuvre des agendas Femmes et Jeunes paix et sécurité.

Des cycles électoraux se sont tenus ou vont se tenir dans la sous-région. C'est ainsi que le 15 juillet, des élections présidentielles et législatives ont eu lieu au Rwanda, élections qui, aux dires de la mission d'observation de la CEEAC « se sont déroulées dans un environnement pacifique et calme ».

L'UNOCA suit avec grande attention, les préparatifs des nombreux scrutins qui s'annoncent dans la région en 2025 et 2026. Il convient de noter que nous avons toujours plaidé en faveur d'élections consensuelles et inclusives, exemptes de toute restriction à la liberté d'expression et en dehors de tout discours de haine ou d'appel à la violence.

A cet égard, le 29 décembre prochain, le Tchad va conclure sa transition politique, avec des élections législatives, provinciales et locales qui finaliseront la mise en place des institutions prévues par la constitution de la 5^{ième} République adoptée par référendum le 17 décembre 2023.

En outre, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, et la République centrafricaine organiseront des élections législatives ou présidentielles en 2025, tandis que le Congo et Sao Tomé-et-Principe iront vers des élections présidentielles en 2026. S'agissant de ces élections et comme preuve des

bonnes relations de travail et de la confiance entre les pays de la région et les Nations Unies, le Tchad, le Cameroun, Sao Tomé-et-Principe, le Gabon et la République centrafricaine ont tous sollicité une assistance électorale des Nations Unies et la plupart ont déjà reçu des missions d'évaluation des besoins.

Nous comptons faire plein usage de notre mandat pour accompagner les pays de la région dans ces processus électoraux, y compris en veillant à la prévention de la violence électorale, du discours de haine et en appuyant la participation pleine et entière des femmes et des jeunes.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Depuis le début de l'année 2024, presque tous les pays d'Afrique centrale ont été affectés par des phénomènes climatiques extrêmes se traduisant par des inondations meurtrières et destructrices, ayant touché plus de 3,2 millions de personnes, exacerbant ainsi les tensions sociales et économiques dans la sous-région.

Il est heureux de constater que la COP 29 a souligné le rôle clé de la forêt du Bassin du Congo, « deuxième poumon vert » de la planète, qui absorbe entre 1 et 1,2 milliard de tonnes de CO₂ par an, et qui joue un rôle stratégique dans la régulation climatique mondiale. Toutefois, les financements climatiques nécessaires pour protéger cet écosystème vital et renforcer la résilience des populations face aux effets des changements climatiques sont largement insuffisants. En effet, à ce jour, moins de 15 % des engagements internationaux en faveur de l'Afrique centrale ont été honorés.

Par ailleurs, la situation humanitaire devient encore plus complexe avec l'apparition de la maladie de la variole du singe « MPOX », dont l'épicentre se situe à l'Est de la République démocratique du Congo.

Face à la situation humanitaire préoccupante que connaît la région, la CEEAC en collaboration avec l'UNOCA planifie un sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement sur la question en février 2025.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Le processus de transition au Gabon se poursuit conformément au chronogramme fixé par les autorités. Dans le cadre de mes bons offices, j'ai eu des entretiens réguliers avec les autorités de transition et l'opposition, en amont du referendum constitutionnel du 16 novembre dernier.

Celui-ci s'est tenu dans la sécurité et sans restriction ou atteinte à la liberté de parole ou d'information. Un autre développement positif est que les autorités ont accredité plus de 30

organisations d'observation du processus, au nombre desquelles les observateurs de la société civile gabonaise, de nombreux partenaires internationaux dont ceux de la CEEAC et de l'Union Africaine. Ces experts ont unanimement salué la bonne tenue du scrutin tout en formulant des recommandations pour renforcer le processus électoral et le cadre législatif pour les scrutins à venir. Nous fondons l'espoir que les autorités gabonaises mettront en œuvre ces réformes essentielles pour renforcer les institutions avant la tenue des élections présidentielles et législatives qui mettront fin à la transition à l'horizon 2025.

À São Tomé-et-Príncipe, modèle d'alternance politique pacifique en Afrique centrale, les autorités ont manifesté leur intention de réviser la Constitution de 2003 afin d'adapter le cadre institutionnel aux réalités sociales et politiques du pays. En vue de plaider en faveur de la mise en place d'un cadre de concertation sur cette question, je me suis rendu fin novembre à Sao Tomé pour échanger avec les principaux acteurs politiques, qui m'ont fait part de leur engagement à mener un dialogue constructif et inclusif afin de garantir une réforme consensuelle et durable.

Au Cameroun, institutions, électeurs et acteurs politiques se mobilisent déjà, en vue de l'élection présidentielle de 2025. L'exercice annuel d'inscription des électeurs est en train d'être parachevé. ELECAM, l'organe en charge de l'organisation ces élections, ayant accepté de réintégrer sur les listes électorales, 120,000 électeurs précédemment radiés, à la suite de problèmes de saisie de leurs données biométriques.

Les préparatifs de ces élections se déroulent, il convient de le souligner, dans un contexte où les groupes séparatistes poursuivent leurs activités déstabilisatrices dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays.

En plus des violences de toutes sortes, d'après OCHA, les exactions ont conduit à la déscolarisation de près de 250.000 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, en violation de la résolution 2601 (2021) de ce Conseil.

Si le processus de règlement de cette crise est pris en charge par les autorités camerounaises à travers plusieurs initiatives louables, l'arrestation par les autorités norvégiennes, le 25 septembre dernier du leader séparatiste, M. Cho Lucas Ayaba, aura quant à elle, un impact certain sur la réduction des actes de violence contre les populations civiles, de même qu'elle marquera, nous l'espérons, un tournant vers la fin de l'impunité pour tous les responsables d'atteintes aux droits humains.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Le Tchad et les autres pays du Bassin du Lac Tchad continuent de subir les attaques des groupes affiliés à Boko Haram ou dissidents, dont celle particulièrement meurtrière perpétrée contre l'armée tchadienne le 27 octobre dernier.

Conformément à la Résolution 2349 de votre Conseil, j'ai effectué du 12 au 15 novembre une mission conjointe avec mon collègue de l'UNOWAS dans la région affectée. Nous avons

plaidé en faveur du maintien et du renforcement de la Force multinationale mixte, considérée comme la force de l'architecture de sécurité continentale la plus efficace sur le terrain.

Nous nous sommes entretenus avec des personnes déplacées suite aux attaques des groupes affiliés à Boko Haram ou dissidents et aux inondations, en majorité des femmes et des enfants.

Je voudrais à cet égard lancer un appel pour le financement du plan de réponse humanitaire et le projet pour la résilience et la stabilisation de l'Est du Tchad (2025-2027), ainsi que la stratégie régionale révisée pour la stabilisation, le relèvement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du Lac Tchad.

Ne le perdons pas de vue, le Tchad est terre d'accueil pour près de 1.254 millions de réfugiés, en plus d'être une pièce maîtresse de l'architecture régionale de sécurité et de stabilité en Afrique centrale.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, Distingués membres du Conseil,

Les Etats d'Afrique centrale ont démontré leur volonté politique et leur capacité à surmonter leurs différends de manière pacifique. C'est ainsi que, la République gabonaise et la République de Guinée équatoriale ont requis l'arbitrage de la Cour Internationale de Justice au sujet du contentieux sur la délimitation de leur frontière terrestre et maritime, ainsi que la détermination de la souveraineté sur les îles Mbanié, Cocotier et Conga.

C'est ainsi également que depuis la publication du rapport sous examen, des contacts de haut niveau ont eu lieu entre responsables tchadiens et centrafricains au sujet, entre autres, des questions de sécurité sur la frontière entre les deux pays.

J'ai été aussi encouragé d'apprendre que dès le 17 novembre, SEM Mahamat Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, a reçu une délégation de haut niveau de la République Fédérale du Nigeria, pour échanger sur la Force multinationale mixte. Je suis confiant dans la capacité des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad, avec le soutien des partenaires internationaux, à adapter la Force aux nouveaux défis sécuritaires.

Je ne saurais terminer cette présentation sans mentionner l'immense espoir suscité récemment par le processus de Luanda sous la direction de SEM João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Angola, pour mettre fin à la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Ministre des Affaires Étrangères angolais en a informé la 58^e réunion de l'UNSC, qui s'est tenue à Bangui, en République centrafricaine, le 29 novembre dernier.

Le sommet tripartite prévu à Luanda le 15 décembre prochain constituera un autre jalon important dans la recherche d'une solution négociée à la grave crise à l'Est de la République démocratique du Congo.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs, distingués membres du Conseil,

Je voudrais pour conclure, et à l'aube de l'année 2025, formuler le vœu de voir notre monde en général et l'Afrique centrale en particulier, connaître une année de paix, de stabilité, de justice et de prospérité, conformément à l'engagement pris par tous les Etats, en faveur d'un multilatéralisme redynamisé, dans le respect des idéaux de la Charte des Nations Unies et du Pacte pour l'avenir.

Je vous remercie de votre aimable écoute.